

Enquête publique Eiffage _ hôtel Les Menuires

Date	Observations
02/05/2026	<p>Bonjour,</p> <p>Pas d'accord sur ce projet qui va encore apporter plus de monde lors des vacances,,deja trop de monde sur les pistes, pas sécurisé en cette periode de fevrier et de Noel.</p> <p>En plus pas de place de parking , vous en créer quelques-unes mais vue le nombre de chambres c'est bien insuffisant, petit rappel en fevrier, voitures garees en double files de l'Eglise au Reberty, les agents mettaient des papiers sur les voitures pour les inviter a se garer ailleurs ou?? Voitures de garer de l'immeuble les Fontanettes au Jetay, parking des cars pleins, parking derrière les Fontanettes et a proximité du Jetay, plein?? Sur 2 files.</p> <p>Vous semblez voir des navettes Ok, mais se garer a Moutiers, a St martin aucun parking assez grand. Prevoir peut etre un parking a plusieurs étages sur le parking des cars a l'entrée de la station.</p> <p>Les saisonniers de Val Thorens viennent se garer aux Menuires trop plein egalement sur ce site. C'est pour cette raison que je suis contre la construction d'hotels actuellement sur,la station, deja trop de résidences .</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Marie Françoise Lejeune Presidente de la copropriete Antares.</p>
03/05/2026	<p>De : evelyne magnient Envoyé : dimanche 3 mai 2026 15:36 À : Enquête Publique <enquete.publique@lesbelleville.fr></p> <p>Objet : Projet complexe hôtelier 4 étoiles parking des moniteurs</p> <p>Merci d'enregistrer mon refus de ce nouveau complexe hôtelier . Celui du Villaret suffit déjà pour impacter l'environnement . Mme Magnient Propriétaire au Villaret Numéro 315 . Cordialement</p>

STOP !

La saturation de la station en haute saison est déjà totale, le besoin de lits supplémentaires ne répond qu'à une logique économique de fuite en avant non viable, mais n'est pas en adéquation avec la réalité et la capacité des infrastructures.

Saturation des accès à la vallée des Belleville :

- les routes de Savoie sont déjà saturées toute la saison
- l'accès aux Belleville est particulièrement touché avec une départementale déjà sous-dimensionnée pour desservir 3 stations à tel point que les transports en communs ne fonctionnent pas le samedi (Pas de navette St Martin <> Menuires <> Val Thorens)
- la départementale est totalement bloquée en cas de neige de manière récurrente faisant régulièrement la une des journaux

Saturation des stationnements aux Menuires :

- le stationnement dans le secteur est déjà insuffisant, à tel point que la police municipale laisse les voitures se garer sur la bande piétonne de la rue des Fontanettes toute la saison sans verbaliser, obligeant les piétons à circuler sur la voie
- idem devant l'Alpeen, où les voitures dépassent sur la chaussée, réduisant la rue à une seule voie, causant des troubles récurrents avec les navettes, et un danger permanent pour les piétons (impossibilité de freinage d'urgence dans une rue en pente avec des conditions hivernales)

=> les projets en cours vont rajouter une pression supplémentaire sur les stationnements gratuits

Saturation des cheminements piétons :

- Les accès à la Croisette depuis le quartier des Fontanettes se fait par un cheminement sur la route pour atteindre l'ascenseur du parking Croisette, régulièrement en panne, et sous-dimensionné, le PLU prévoyait l'aménagement d'un nouveau cheminement piéton le long du clocher pour répondre au besoin de ce quartier : aucun des projets en cours ne répond au besoin du PLU, tout en rajoutant d'avantage de piétons et de trafic automobile dans le secteur, augmentant de facto le risque d'accident.

03/05/2026

- Le projet de la SCCV LE CLOCHER va même rendre la réalisation du cheminement piéton inscrit au PLU impossible, bloquant pour toujours le quartier des Fontanettes dans une situation dangereuse

Saturation des remontées :

- La politique de « rationalisation » à outrance entretenue par la SEVABEL a engendré une forte réduction de la capacité horaire de skieurs sur le secteur de la Masse en remplaçant 4 remontées totalisant 3700 personnes/h (1200 p/h sur l'axe Rocher noir/Lac noir + 2500 p/h sur l'axe Masse 1/Masse 2) par une seule et unique remontée de 2800 personnes/h, concentrant l'intégralité des skieurs sur une seule remontée totalement saturée de manière continue avec des attentes très importantes.

- Les axes « Mont de la Chambre » et « Bruyères » présentent eux aussi une saturation importante, et rien ne garantit que le projet de remplacement du « Mont de la Chambre » règle totalement le problème (doutes sur la capacité d'embarquement à la gare intermédiaire), sans même parler de pouvoir absorber des skieurs supplémentaires apportés par les nombreux projets immobiliers en cours

Diminution des secteurs skiables :

- Entre le réchauffement climatique réduisant la skiabilité des secteurs bas et les secteurs retirés (Lac Noir aux Menuires devenu difficile d'accès, secteur supprimés du glacier de Pécelet et du col de Thorens à Val Thorens), les skieurs se concentrent déjà sur des zones de plus en plus réduites
- En cas de neige et de non-ouverture des sommets, le domaine est totalement paralysé, problème fortement aggravé par la suppression de la remontée Masse 1 qui permettait d'absorber 2500 personnes par heure sur un secteur en dessous du brouillard et avec des arbres.

Multiplication des projets

Ce projet ne peut se penser seul, il intervient de manière parallèle à d'autres projets qui ont les mêmes impacts et qui ne sont pas forcément soumis à une enquête publique :

- SCCV LE CLOCHER, PC0732572501028 du 12/03/2026 dans le même secteur apportant 313 lits supplémentaires sans enquête publique ni évaluation environnementale et en non-respect du schéma opposable de l'OAP10 du PLU (ne respecte pas les vues à préserver ni la création d'un cheminement piéton le long du clocher)
- projet supprimant encore un parking gratuit dans l'OAP 10 devant la résidence des Lauzes
- plateau du Cairn rajoutant entre 2000 et 3000 lits supplémentaires dans la vallée (Val Thorens)

Conclusions

Considérant l'ensemble des points développés ci-dessus, le projet « du parking des moniteurs » et celui du « Clocher » s'inscrivent dans une logique de densification incompatible avec la réalité des infrastructures existantes et les capacités d'accueil de la station des Menuires tout en faisant peser un danger accru sur la sécurité des piétons évoluant dans la zone.

Fabien Agranier

04/05/2026

Bonjour,
Comment peut-on envisager de nouvelles constructions, alors que ce que tout le monde réclame avec urgence ce sont des parkings.

Monique ADRIEN

04/05/2026

Jean-Yves LABIOZ _Objet : Projet immobilier hôtel 4*

Bonjour,
Permettez moi d'exprimer mon désaccord sur ce projet immobilier d'un hôtel 4* implanté sur le parking dit des Moniteurs.
Au delà du fait que le stationnement est déjà excessivement compliqué dans la station, l'ajout de 800 lits supplémentaires apportera forcément son lot de désagréments supplémentaires en terme de monde aux remontées mécaniques le matin, de nuisances le soir dans la station et de bouchon supplémentaire dans la vallée pour accéder à la station.
A ce stade, la priorité de la mairie doit aller en faveur de la modernisation de l'existant pour plus de confort des clients.
Merci d'avance de prendre en compte ma requête dans le cadre de l'enquête en cours.
Cordialement
Envoyé de mon iPhone

Madame, Monsieur,

Je souhaite, par la présente, exprimer un avis défavorable concernant le projet de construction d'un nouveau complexe hôtelier aux Menuires.

En effet, l'expérience récente de la saison hivernale passée met en évidence une saturation déjà très marquée de la station, en particulier durant les périodes de forte affluence telles que les vacances de février et de Noël. La fréquentation des pistes y est devenue particulièrement dense, avec des conséquences directes sur la sécurité et le confort des usagers.

L'ajout de lits supplémentaires ne ferait qu'accentuer cette pression sur un domaine skiable dont la capacité d'absorption semble déjà atteinte. Plusieurs observations vont dans ce sens : engorgement des remontées mécaniques, concentration accrue des skieurs sur certains secteurs et réduction progressive des zones skiabiles liée aux conditions climatiques.

Par ailleurs, les infrastructures annexes apparaissent elles aussi sous-dimensionnées :

- Restauration insuffisante : l'offre actuelle de restaurants ne permet déjà pas d'absorber correctement les flux en haute saison, générant files d'attente et dégradation de l'expérience client. Ajouter des hébergements sans renforcer significativement ces capacités créerait un déséquilibre supplémentaire.

- Stationnement saturé : les difficultés de parking sont récurrentes, avec des situations observées de stationnements anarchiques et dangereux, faute de places disponibles.

- Circulation et accès : les axes routiers menant à la station sont régulièrement congestionnés, notamment en cas d'intempéries, ce qui pose à la fois un problème de sécurité et d'attractivité.

- Cheminements piétons et sécurité : certains accès sont déjà inadaptés au volume de fréquentation actuel, augmentant les risques pour les piétons.

Au-delà de ces constats, ce projet s'inscrit dans une dynamique globale de densification qui interroge.

L'accumulation de programmes immobiliers dans un périmètre contraint ne semble pas en adéquation avec les capacités réelles de la station et de ses infrastructures.

Dans une logique plus durable et respectueuse de l'équilibre de la station, il semblerait préférable de privilégier :

- La modernisation et l'amélioration de l'existant,

- Le renforcement des infrastructures (parkings, transports, restauration),

- Et une réflexion globale sur la capacité d'accueil réelle du domaine.

Les Menuires disposent d'un patrimoine touristique reconnu, construit dans le temps. Il apparaît essentiel de préserver cet équilibre plutôt que de l'exposer à une surcharge progressive.

Pour l'ensemble de ces raisons, je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cet avis défavorable.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jérémie Perin

05/05/2026

Après avoir consulté le dossier disponible sur le site de la Mairie, je suis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes :

-L'hôtel projeté est un ensemble de bâtiments avec des toits à deux pentes et un habillage des façades en bois, dont le style architectural est très différent de celui des bâtiments du quartier de la Croisette et de Brelin auquel l'hôtel serait attenant. En particulier, les bâtiments de ce quartier sont tous à toit horizontal avec des façades sans habillage en bois.

-L'implantation de cet hôtel, à proximité immédiate des bâtiments Vanoise, Beaufortain et Belledonne — caractérisés par leur faible hauteur — créerait une rupture architecturale majeure. Par son gabarit et son emprise visuelle, il ne se contenterait pas de contraster avec l'existant : il obstruerait totalement les perspectives actuelles vers la vallée.

Cette perte de vue, aujourd'hui dégagée, constitue une dégradation directe et irréversible du cadre de vie des résidents, ainsi qu'une atteinte à l'attractivité paysagère du site, élément pourtant structurant de la valeur immobilière et touristique du secteur.

-A l'heure actuelle, si on regarde la Croisette depuis les pentes qui la domine du côté télésiège des Menuires, on voit un arc de cercle composé de bâtiments de différentes dimensions, mais très harmonieusement dessinés. Avec l'hôtel Eiffage, cette harmonie serait cassée par des toits en pente qui viendraient surplomber des bâtiments conçus à toit horizontal !

-Le quartier de la Croisette souffre déjà d'un déficit structurel de stationnement, particulièrement en période d'affluence. Dans ce contexte, la suppression du parking "des moniteurs" au profit du projet hôtelier aurait un effet immédiat et fortement aggravant.

Elle entraînerait une saturation accrue des places disponibles, pénalisant simultanément les professionnels (moniteurs, commerçants) et les visiteurs motorisés. Cette situation générerait des reports de stationnement anarchiques, une congestion renforcée et, in fine, une dégradation du fonctionnement global du quartier. Ce type de difficulté peut être un frein au tourisme et à l'attractivité de la station.

Le 05/05/2026

Thierry Vayssette

05/05/2026

<p>05/05/2026</p>	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je me permets de vous écrire afin d'exprimer mon inquiétude face à l'évolution récente de la station. Au fil des années, celle-ci a perdu ce qui faisait autrefois son identité familiale et accessible. Elle semble aujourd'hui de plus en plus orientée vers une clientèle aisée, au détriment des visiteurs habituels et des familles qui y trouvaient auparavant leur place.</p> <p>Par ailleurs, la question du stationnement devient problématique. Le manque de places de parking est déjà bien réel, et pourtant de nouvelles constructions continuent de voir le jour, sans que des solutions adaptées ne soient mises en place pour accompagner cet afflux supplémentaire.</p> <p>Je regrette également que l'attention portée au paysage et à l'environnement semble passer au second plan. L'urbanisation croissante donne le sentiment que l'équilibre naturel de la station est négligé, ce qui nuit à son charme et à son authenticité.</p> <p>Ces évolutions soulèvent de réelles interrogations quant à l'avenir de la station et à la vision qui guide son développement. Il me semblerait essentiel de préserver son caractère, son accessibilité et son cadre naturel, qui ont longtemps fait sa richesse.</p> <p>Dans l'espoir que ces remarques seront prises en considération, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.</p> <p>Madame tripier Christelle</p>
<p>05/05/2026</p>	<p>Madame Monsieur,</p> <p>Je souhaite par la présente exprimer un avis défavorable concernant le projet de construction d'un nouveau complexe hôtelier aux Ménuires.</p> <p>Il me semble que l'ajout d'autant de lits supplémentaires sera néfaste pour la station.</p> <p>Au-delà du manque de parking, la présence de ce complexe va générer encore plus de saisonnier et donc encore plus de besoins précaire de main-d'œuvre.</p> <p>À qui profitera vraiment ses lits lits supplémentaires supplémentaires</p> <p>Qu'en est-il de ce projet l'été ?</p> <p>Il me semble plus important d'investir dans un Complexe permettant de promouvoir la station l'été que de chercher à tout prix à caser encore plus de dkieur l'hiver.</p> <p>la station est-elle pleine à 100% tout le temps ?</p> <p>Sauf erreur cela autant de monde en plus aux départs des remontées le matin et le soir à la croisette, et sur la route...</p> <p>Les Ménuires ont su à l'instar d'autres stations préserver leur identité familiale, et c'est bien ce qui attire les familles, la présence d'un nouveau complexe hôtelier, ne répond pas à la culture de cette station.</p> <p>Ainsi, je vous remercie de tenir compte de mon avis totalement des favorables.</p> <p>cordialement, Lucile Massot</p>

06/05/2026	<p>Bonjour</p> <p>Nous avons consulté le dossier en question avec tous les commentaires s'y rapportant.</p> <p>Nous sommes du meme avis sur tous les points soulevés par Mr Agranier, et d'autres, tout en vous demandant si de nouvelles pistes de ski sont envisagées pour répondre à l'augmentation de leur fréquentation par la construction de cet énorme complexe ? (ajouté au projet du clocher l'Astrolabe !)</p> <p>De plus cette «massification» n'apportera aucun charme au style de la station, bien au contraire, et cette «Courchevelisation» des Ménuires depuis quelques années lui fait perdre son authenticité appréciée jusqu'à présent par les familles</p> <p>Vous comprendrez donc par ce mail que nous sommes opposés à ce projet et déçus par l'orientation « quantitative » plutôt que « qualitative » des Ménuires.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>Mr et Mme Le Roux - propriétaire depuis plus de 25 ans - quartier Fontanettes</p>
06/05/2026	<p>Objet : Non au projet d'hôtel Eiffage Parking des moniteurs les Ménuires !</p> <p>Quelle déception !!! un conseil municipal (ou 2 ou 3 personnes) qui veut détruire le cœur de la station. Dans quel but ? économique et il faut le démontrer ou intérêts personnels ? pour oser proposer un tel projet déjà signé ou promis ? Avez vous lu ce qu'en pensent les personnes qui ont laissé un avis sur Google ? Pourquoi attendre la fin de saison pour afficher ce projet ? pour qu'il ne soit connu que par un minimum de personnes et ainsi éviter un refus presque général . Vous savez que des saisonniers de Val Thorens viennent stationner aux Ménuires , incompétence de gestion des parkings mais vous osez envoyer "la police " pour se garer "ailleurs" mais où ? le nombre de places proposées est insuffisant. Avez vous mesuré la capacité d'accueil sur les pistes déjà surchargées et avec les autres constructions en cours !!! Pourquoi ce projet au centre de la station ? Vous méprisez ceux qui vous font VIVRE !!! VOUS DEVEZ COLLER A LA REALITE, profitez en les élections sont passées ... mais une enquête économique sera peut être nécessaire .Le portefeuille de certains doit il l'emporter sur la raison? Je suis aux Ménuires depuis 2010 et je ne peux que dire : NON à ce projet UTOPIQUE béni par des hautes instances locales , régionales et nationales (certaines personnes représentes l'Etat) dont les décisions, accords et avis ont conduit notre pays dans cette situation que vous connaissez !!! Bonne réception</p> <p>Daniel Ducrocq OISANS</p>

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous remercie de mettre à disposition cette adresse e-mail afin de nous permettre de donner notre avis sur le projet Eiffage.

Je suis propriétaire dans la station depuis 20 ans (résidence secondaire) et j'y viens au moins 1 fois par semaine toute l'année car mon fils est scolarisé à Moûtiers.

Je ne suis pas favorable à un tel projet pour les raisons suivantes :

- le réseau routier n'est pas en mesure d'absorber le flux de vacanciers durant la saison d'hiver, il est saturé plusieurs heures sont alors nécessaires pour parcourir quelques kilomètres. Tout incident affectant les routes, comme l'éboulement d'un rocher sur la rn90 il y a 2 ans, crée le chaos. Il en est de même des jours neigeux (inutile de rappeler les paralysies de cet hiver).

06/05/2026

- les remontées mécaniques et les pistes sont déjà sur fréquentées durant les vacances scolaires. Les temps d'attentes dans les longues files des remontées mécaniques sont bien trop longs. Les foules agglutinées ainsi que les tensions générées par ces situations font régulièrement « le buzz »...

- le stationnement dans la station est déjà sous dimensionné durant toute la saison d'hiver (voitures garées le long des routes empêchant parfois le déneigement). Les vacanciers drainés par ce nouvel hôtel ne feront qu'amplifier ce phénomène.

- ce projet affectera la vue des appartements de la résidence Chanteneige.

Pour toutes ces raisons, j'espère que ce projet ne verra pas le jour.

En vous remerciant,

Avec mes meilleures salutations,

Dominique Larrivé

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que copropriétaire aux Menuires, quartier de la Croisette et usager régulier de la station depuis de très nombreuses années (plus de 45 ans), hiver comme été, j'ai regardé attentivement le dossier de permis de construire et l'étude d'impact pour ce projet hôtelier. Vivant déjà la réalité des pics de fréquentation, je vous adresse mon avis strictement défavorable basé sur les incohérences techniques, les nuisances majeures et l'asphyxie programmée de nos infrastructures de transport.

1. L'accès station et le stationnement :

Le dossier de l'étude d'impact tente de minimiser les nuisances en affirmant que le projet n'aura qu'un impact « très modéré » sur le trafic, en se basant sur un lissage annuel (TMJA). Cette approche occulte la réalité physique du territoire :

- **Un accès bloqué depuis 1992** : L'infrastructure routière de la vallée de la Tarentaise (N90 entre Albertville et Moûtiers) n'a pas connu d'amélioration capacitaire majeure depuis les Jeux Olympiques de 1992. Or, le trafic hivernal a explosé, passant de 773 000 véhicules en 1992-93 à plus d'un million par saison aujourd'hui. La RN90 est officiellement reconnue comme « sous-dimensionnée » par les services de l'État lors des chassés-croisés.

- **Le mirage des chiffres** : Le projet prévoit un pic de 221 véhicules supplémentaires par jour en février (chiffre de l'étude de trafic Transitec). Ajouter ce flux sur une RD117 déjà saturée — où le dispositif de régulation RECITA doit être activé chaque samedi — est une aberration. C'est pire lors d'intempéries hivernales. Nous en avons encore eu l'exemple cette saison. L'étude conclut que le projet aura un impact "très modéré" sur le trafic routier (+2,8 % d'augmentation en 2028) et sur la qualité de l'air. Pour arriver à ces conclusions "modérées", les bureaux d'études ont utilisé le Trafic Moyen Journalier Annuel (TMJA). Ils diluent l'énorme pic de fréquentation du mois de février (221 véhicules/jour générés par le projet) avec les mois où l'hôtel est vide (0 véhicule).

- **Déficit de parking** : Le secteur de la Croisette souffre déjà d'un déficit de parking sur les périodes de Noël et de février, ce projet va contribuer à accentuer la problématique. En effet, ce dernier supprime les 88 places publiques du parking des moniteurs pour les enterrer, sans création nette pour la station. Pour l'hôtel lui-même, seulement 86 places privées sont prévues pour 240 chambres. Avec moins d'une place pour dix lits, des centaines de véhicules se retrouveront en stationnement sauvage dans nos rues, entravant le déneigement et la sécurité.

2. Sécurité critique sur les pistes et services saturés

- **Danger pour les débutants** : Injecter près de 900 résidents de plus directement sur la piste verte « Le Boulevard de la Masse » est irresponsable. Cette piste est le passage obligé de tous les cours débutants (y compris les Piou Piou) et constitue l'unique accès matinal vers le secteur ensoleillé de la Masse pour la plupart des résidents de la station. Le mélange de skieurs confirmés pressés avec des groupes d'enfants sur cet axe déjà saturé augmentera significativement le risque de collisions.

- **Saturation des infrastructures** : Les remontées mécaniques de la Croisette, l'école de ski et les restaurants, déjà surchargés à Noël et en février, ne pourront pas absorber ce flux massif. Je ne suis pas certain que le projet « Mont de la Chambre » règle le problème, bien au contraire. Surtout si il est conçu comme celui de la pointe de la masse qui a été pensé avec une zone d'embarquement « particulièrement adaptée et efficace ».....

3. Bilan écologique désastreux et nuisances logistiques

- **Construction massive** : Le projet nécessite 12 339 m³ de béton. L'extraction de 31 300 m³ de terres pour creuser les 7 niveaux de sous-sols imposera 2 087 rotations de poids lourds vers Champagny (à 38 km), générant 151 tonnes de CO₂ pour le seul transport des déblais. La phase chantier générera à elle seule 5 765 tonnes de CO₂eq (étude Socotec). Il est totalement paradoxal de revendiquer un label d'excellence écologique (BREEAM) tout en menant un chantier pharaonique dont le bilan carbone lié à l'excavation et au transport des déblais est catastrophique.

- **Eau et déchets** : Un tel complexe avec spa et piscines générera un rejet de 1 544 Équivalents Habitants, une pression insoutenable en plein été hivernal. La production de 100 à 170 tonnes de déchets par an

une pression insoutenable en plein usage hivernal. La production de 100 à 170 tonnes de déchets par an saturera les containers locaux déjà débordants en haute saison.

- **Radon** : Le site est classé en zone de potentiel radon de catégorie 3 (risque le plus élevé) sur un substratum schisteux et houiller. Creuser 7 niveaux souterrains dans ces conditions géologiques augmente drastiquement l'exposition à ce gaz radioactif, et les mesures proposées (une éventuelle membrane étanche à posteriori en cas de mauvais résultats) s'apparentent à une gestion réactive hasardeuse et non préventive.

- **Artificialisation du sol** : Le projet imperméabilise environ 3 000 m² de surfaces naturelles, augmentant les risques de ruissellement vers le Doron.

4. Sous-évaluation des nuisances : Bruit, Déchets et Chaufferie Biomasse

- **Bruit comportemental** : L'étude acoustique occulte le bruit de près de 900 résidents (balcons, arrivées/départs, sorties nocturnes), alors que le bruit de fond nocturne est mesuré à seulement 39,5 dB(A).

- **Déchets** : Il est prévue une production estimée de 100 à 170 tonnes de déchets par an. Ces derniers devront être évacués alors que les points de tri locaux sont déjà saturés en fin semaine lors des pics de fréquentation.

- **Chaufferie** : La chaufferie bois de 2 MW impliquera des livraisons incessantes par camions semi-remorques l'hiver, générant bruit, trafic et émissions de particules fines.

5. Le sacrifice du logement des travailleurs saisonniers

- **Le projet annonce seulement "15 chambres pour le personnel soit 81 lits" pour un complexe de 807 lits clients. Dans l'hôtellerie haut de gamme, ce ratio est notoirement sous-dimensionné. Ce déficit obligera les salariés à se loger dans la vallée, engendrant des navettes quotidiennes qui aggraveront la congestion routière et la pollution.**

6. Illusion économique et « lits froids »

- **L'étude d'impact tente de "verdir" le projet en affichant des taux d'occupation estivaux fantaisistes : 68 % en juillet et 82 % en août. Prétendre qu'un complexe de 800 lits sera quasiment aussi rempli en août qu'en février (85 %) dans une station "ski-dépendante" relève de l'utopie commerciale. Ce projet créera une immense coquille vide fermée la moitié du temps, dégradant l'image de vitalité de la station.**

7. Rupture architecturale et gigantisme visuel

Le quartier de la Croisette possède une identité forte avec des bâtiments des années 70 à toits plats et couleurs foncées. Le projet propose à l'inverse un pastiche de « gros chalets » avec des toits pentus à 40-50% qui jurent totalement avec l'existant. De plus, alors que la hauteur est minimisée depuis l'avenue, la façade côté piste révèle un gigantisme écrasant : le bâtiment repose sur une infrastructure de sept niveaux de sous-sol (R-7). Depuis le bas, on verra une « muraille » de 9 à 11 niveaux cumulés (une vraie falaise de béton) qui défigurera le paysage lorsqu'on sera sur le boulevard ou en train de skier sur le secteur de la Masse. La vue depuis le télécabine et la terrasse de la Pointe de la Masse risque elle aussi d'être dégradée par ce bloc surdimensionné. Je ne parle même pas de la vue qu'auront les randonneurs en plein été. Enfin, le bâtiment coupera définitivement la vue sur la vallée depuis la Croisette. Ce projet heurte de front les principes de la Loi Montagne relatifs à la préservation des espaces et paysages caractéristiques.

Conclusion :

Plutôt que d'artificialiser 3 000 m² de sol supplémentaire, je préconise de soutenir la rénovation thermique et esthétique du parc immobilier existant et d'avoir une réflexion sur le stationnement, que ce soit dans la station ou dans la vallée, et sur l'accueil des véhicules électriques. C'est la seule voie pour monter en gamme sans asphyxier définitivement nos infrastructures routières et nos ressources naturelles.

Pour ces motifs, j'émet un avis défavorable à ce projet.

07/05/2026

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.
Cordialement.

—

Vincent Theil
Copropriétaire aux Ménuires, quartier de la Croisette

Bonjour,
Mon avis est qu'il faut absolument cesser de construire dans la vallée. Cette logique du toujours plus est d'un autre temps et doit cesser maintenant. On sait bien qu'il faudra un jour détruire une bonne partie de ces bâtiments.

La capacité d'accueil est à son maximum. Le fonctionnement de la station est à bout de souffle, d'autres le décrivent ici.

Je skie aux Ménuires depuis 1965 (mon père, skis sur l'épaule en 1936 !), parmi les tout premiers; ma famille y a acheté en 1967. Je mesure l'inexorable dégradation des conditions de ski : qualité des pistes, prix, affluence, bruit, ambiance, accès, etc. A un point tel que j'envisage de quitter la station, je ne veux plus être complice du massacre.

Les promoteurs s'en moquent : je serai remplacé par les amateurs de parc d'attraction et de neige artificielle de mauvaise qualité qui ne cherchent ni à connaître la vallée et son histoire, ni à la protéger. Car ils ne sont, les uns comme les autres, que de passage.

A quand l'inévitable station annexe au lac du Lou ?

Courtoisement.

georges boulu

07/05/2026

<p>07/05/2026</p>	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Je viens par la présente dire NON au projet d'hôtel envisagé sur le parking dit "des moniteurs".</p> <p>D'abord, je ne suis pas un habitant permanent de la station mais propriétaire depuis 2016, je me rends compte du développement éffréné de la station tous azimuths et une montée en gamme loin de la station familiale qu'elle était encore il y a quelques années.</p> <p>Ce projet va contribuer à accentuer les lits "froids" dans la commune et non favoriser les lits "chauds" comme soit-disant axe d'effort par l'ancienne municipalité.</p> <p>L'espace propriétaire nous invite et nous encourage à moderniser nos appartements afin qu'ils soient toujours au "top" sur le marché mais face à ce type de projet il nous est impossible de rivaliser.</p> <p>Aujourd'hui, la station n'est pas remplie à pleine capacité tout au long de la saison, ce projet ne va pas l'améliorer non plus.</p> <p>Ensuite, ce projet va encore diminuer les capacités de stationnement de la station en retirant un nombre important de places prisées été comme hiver alors qu'il est déjà difficile de stationner lors des différentes périodes de vacances scolaires que ce soit dans cette zone centrale de la station ou dans les zones à proximité comme par exemple la route de Reberthy où le stationnement se révèle vite anarchique.</p> <p>Par ailleurs, le réseau routier n'est pas adapté pour accueillir encore plus de véhicule, une saturation chronique engendre parfois dees heures et des heures de bouchons pour parcourir les quelques 20 kilomètres depuis Moutieres.</p> <p>Enfin, le domaine skiable n'est lui non plus taillé pour recevoir encore plus de skieurs, on constate depuis quelques années une rationalisation qui diminue le ski propre (destruction de remontées permettant de skier en altitude sur la Masse, destruction du télési de Montaulever, profilage de piste pour faciliter l'accès en altitude au plus grand nombre). Les pistes sont saturées et les files d'attentes aux remontées principales (TCD Masse, TCD Roc1, TSD Menuires, TCD Bruyères) s'étirent, s'étirent...</p> <p>Pour ces différentes raisons, je suis contre ce projet.</p> <p>Merci de bien vouloir prendre en compte tous ces avis qui privilégient une logique responsable plutôt qu'un projet qui privilégie une logique économique de rentabilité et de profit.</p> <p>Grégory STOLARZ</p>
<p>07/05/2026</p>	<p>Non a ce projet.</p> <p>Trop de monde durant les vacances , trop d'attente pour emprunter les diverses remontées a la Croisette, au Doron et aux Bruyeres, sur pistes l'insécurité sur le domaine.</p> <p>Pas assez de parking pour les voitures.</p> <p>Deja aux Menuires en février trop de monde, certains copropriétaires rentrent chez eux et reviennent en mars , ou la station a retrouve son calme, sur les pistes et chez les commerçants.</p> <p>M. Lejeune B copropriétaire aux Menuires.</p>

Madame, Monsieur bonjour,

Pour faire suite à l'enquête publique sur la construction de résidences ou d'hôtels sur les Menuires, il me semble que l'ancienne municipalité a "plongé" lors des dernières élections sur ce sujet en particulier.

Les habitants de la vallée sont fatigués, saturés de ces énormes bâtiments qui viennent s'ajouter à une offre déjà pléthorique de lits touristiques, même si, c'est un fait indéniable, le tourisme hivernal en particulier est le vecteur principal de l'économie de la vallée des Belleville.

Mais jusqu'où va-t-on aller dans le remplacement de la nature par le béton ?

Actuellement le moindre chalet « normal » est rasé et remplacé par des méga chalets, même et surtout dans les villages !

Jusqu'où doit-on brader à des promoteurs peu scrupuleux de l'avenir mais uniquement intéressés par le gain à court terme, un territoire ?

Jusqu'où va-t-on aller dans la marchandisation mercantile de ce territoire qui "tente" de vendre sa convivialité, ses espaces naturels "préservés", son calme, sa déconnexion, sa station familiale alors que l'on veut "monter en gamme" et donc chasser les familles de français moyens, alors que l'on augmente la pression humaine qui est déjà très forte avec entre autre, des bars ou restaurants d'altitude qui se prennent pour des boîtes de nuit (on attend le Crans Montana à la française) à grand renfort de musique boum-boum, d'alcool et autres produits prohibés !

Val Thorens est déjà connu pour être l'Ibiza des neiges, veut on la même chose sur toute la vallée des Belleville, un Disneyland hivernal artificiel au mépris des habitants, chassés petit à petit vers le fond de la vallée comme le sont dans certaines villes les moins fortunés vers les banlieues les plus reculés ou dans certains pays vers les bidonvilles ?

N'y a-t-il pas assez de lits touristiques sur la vallée des Belleville ?

Toujours plus ! Jusqu'où ? Il est où le développement raisonné et raisonnable dont on nous rebat les oreilles ?

Lorsque l'on est sur le rocher du Cochet, on a une belle vue plongeante sur Saint-Martin de Belleville, et que voit-on en premier, telle une énorme verrue, ce sont les enfilades des bâtiments de l'hôtel le Lodji qui dénaturent complètement le village à tel point que l'on cherche le clocher, normalement repère visuel d'un groupement d'habitations.

D'ailleurs, le clocher des Menuires que l'on découvre de loin en remontant la vallée, sera dissimulé par ce nouveau bâtiment sur le parking des moniteurs.

Déjà que la station n'est pas un exemple d'architecture montagnarde, appelée d'ailleurs la Sarcelle des neiges à sa création, on va achever de "tomber" la seule chose qui permette de l'identifier de loin ...

On voit déjà l'immense projet en cours sur le plateau du Cairn à Val Thorens et le projet sur l'actuel parking des moniteurs apparaît totalement démesuré avec 900 lits prévus !

On nous fait miroiter que ça ne changera rien pour les places de parking, mais si, leur nombre, « paraît-il » dans les promesses, restera le même avec la création d'un parking souterrain, dans les faits c'est faux !

En effet, en ajoutant 900 lits, si la moitié des occupants vient en voiture, à 4 personnes par véhicule, on est à plus de 110 voitures qui stationneront, donc on perd pratiquement l'actuel parking des moniteurs en terme de place. Ce qui veut dire que ceux, actuellement, qui se garent sur ce parking à la journée, n'auront plus de place et devront donc se garer ailleurs sur les parkings de résidences déjà saturés avec la problématique normale en hiver, de la neige.

Et de toute façon les gens cherchent toujours les places gratuites vu le coût du ski, donc à l'extérieur des parkings souterrains, ce qui est impossible sur Val Thorens, d'où un "système D"... Actuellement, des

08/05/2026

personnes qui viennent en séjour sur Val Thorens ou des saisonniers, déposent leur famille dans la station et descendent se garer toute la semaine sur les Menuires afin d'éviter de payer un parking. Le chauffeur dans ce cas remonte par les navettes gratuites ou par un autre moyen si c'est le samedi car il n'y a pas de navette ce jour. Et pour retourner à la voiture en fin de séjour, il suffit de chausser les skis et via le boulevard Cumin de redescendre aux Menuires.

Déjà sur le quartier de Preyerand, il y a la construction de cet énorme hôtel enfoncé littéralement comme un coin dans un tronc, entre les résidences du Villaret et du Sarvan (ceux qui ont des appartements en bout de cette résidence sont sous le mur d'un barrage de 15 m de haut, assez incroyable et honteux que l'on puisse accorder un tel permis de construire !), opérationnel normalement en décembre 2026 et qui va ajouter des voitures sur des parkings déjà saturés en hiver !

Là aussi un parking souterrain est aménagé pour les clients de l'hôtel, mais il y a moins de place que de chambre, alors ? Et que dire si ce parking est optionnel et que son coût vient en plus du séjour comme déjà dans certaines résidences hôtelières ?

De plus les parkings sur Preyerand des résidences du Villaret, Sarvan, Grande Masse et Belleville Caron, sont très bien placés car pratiquement au pied du petit téléphérique de Preyerand qui permet de rejoindre très facilement la Croisette et en plus sont au pied des pistes, d'où là également un afflux de stationnement à la journée.

Et dans cette nouvelle augmentation de la circulation sur la vallée des Belleville, quid de l'actuelle et unique route d'accès, compte tenu que celle par Saint-Laurent de la Côte est plutôt pour "initiés" ?

Cette route a été saturée lors de l'épisode neigeux de février 2026 (malgré le personnel et les énormes moyens de déneigement), et même sans neige l'est tous les samedis en saison. Alors ?

Prévoit-on de l'élargir en faisant une 4 voies ? De la couvrir entièrement afin d'éviter à la neige de s'y déposer ? D'installer comme sur certains trottoirs, des résistances dans le goudron pour faire fondre la neige ?

D'installer un altiport ou un héliport sur la vallée afin d'acheminer les plus aisés par les airs ? De construire un immense parking en fond de vallée et une télécabine pour remonter toute la vallée ?

Et que dire au-delà de ces constructions et problématiques d'acheminement, de la gestion des déchets, déjà très compliqués malgré les moyens mis en place ?

Alors même si certaines observations n'ont rien à voir si l'on peut dire dans le projet du parking des moniteurs, c'est un tout, un ensemble qui fait que l'on est en train de préparer la destruction des stations de ski de demain en voulant toujours plus, en augmentant la pression humaine là où tout est plus compliqué à acheminer, du fait que l'on est en altitude et en plus, avec une saison touristique durant la période hivernale donc encore plus difficile à gérer.

On offre aux écologistes purs et durs, tout ce qu'il faut pour achever d'élever au nu le concept du ski bashing qui monte dans la société.

Et si, plutôt que de construire à tout va, on rénove l'existant, comme le font les sociétés de remontées mécaniques, en changeant des appareils et en supprimant les plus obsolètes ?

De toute façon je ne me fais guère d'illusion, à grand renfort de lobby, d'argent, d'arrangements entre gens bien placés, le projet se fera... Comme en 14, les généraux décidaient et les troupes sortaient de la tranchée. Là, fort heureusement c'est plus pacifique, les promoteurs et autres politiques s'autoféliciteront, mais aucun d'eux tentera de trouver une place pour garer sa voiture, pèlera de la neige pour tenter de se garer et tentera d'éviter les PV de stationnement... Non ! C'est réservé à ceux d'en bas ce genre de désagréments, à ceux qui ont fait vivre les Menuires depuis des décennies mais qui maintenant sont jugés « pas assez haut de gamme »...

Bonne journée et cordialement

Philippe Gouttefarde

Bonjour,

C'est un avis très négatif pour ce nouveau projet de construction d'une hôtel 4* dans la station des Menuires qui cherchent toujours à faire plus de de profit en augmentant le nombre de skieurs tout en réduisant en parallèle les capacités de ski. Voici 2 exemples récents pour illustrer mon propos :

- enfin d'être toujours plus rentable la SEVABEL (exploitant des remontées) a décidé de supprimer 4 remontées d'un débit total d'environ 7400pers/h (télésiège rocher noir =1200pers/h+ télésiège lac noir =1200pers/h+ télécabine masse 1= 2500pers/h+ télécabine masse 2 =2500pers/h) et installer une unique télécabine de 2800per/h sur le secteur de la masse. Soit une baisse de 74% de capacité d'emport théorique sur la meilleure partie du domaine skiable des Menuires (versant nord et d'altitude). D'autant plus que cette rationalisation extrême de la SEVABEL pour faire toujours plus de profit à rendu quasiment inaccessible certaines pistes et concentre maintenant tous skieurs sur les 2 mêmes pistes! Cela empire donc la saturation de certaines pistes déjà très importantes aux Menuires.

- afin de continuer à réduire toujours ces coûts, dans une enquête publique parallèle à celle ci, la SEVABEL décide maintenant de dégrader les capacités de skis sur le secteur de Mont de la chambre en supprimant cette fois ci 2 remontées d'une capacité total d'environ 5000per/h(télésiège doron =2600pers/h +télésiège Mont de la chambre =2400pers/h) pour la construction à nouveau d'une unique télécabine avec un débit de 3600per/h! Soit une baisse au nouveau de 28%! De plus la conception de ce nouveau projet avec une gare intermédiaire fera redescendre tous les skieurs en bas du front de neige de la masse saturant avec plus les pistes déjà saturées aujourd'hui et notamment la piste verte du boulevard de la masse où serait censé chausser/déchausser les touristes de ce nouvel hôtel rendant cette piste déjà saturée (et qui le sera encore plus demain par la nouvelle télécabine) extrêmement dangereuse.

08/05/2026

En conclusion, il faut arrêter cette course folle et dangereuse réalisée par la mairie et la SEVABEL pour avoir toujours plus de rentabilité au détriment de la qualité du ski et surtout de la sécurité des skieurs maintenant tous entassés sur les mêmes pistes. Je ne serai d'accord pour la construction de nouveaux hôtels et logements touristiques aux Menuires uniquement quand la SEVABEL arrêtera sa course à la rationalisation des remontées notamment en :

1/ arrêtant le projet actuel du télécabine de Mont de la chambre qui fera baisse la capacité total d'emport de 28% et empêchera de rester skier la partie haute de ce secteur et forcera tous les skieurs à redescendre en bas notamment sur la piste boulevard de la masse qui serait également impactée par la construction cet hôtel (zone de chaussage et déchaussage).

2/ ré-investissant dans le secteur de la masse afin de mieux répartir les skieurs sur le domaine des Menuires, d'autant plus que c'est un secteur nord et d'altitude plus adapté au changement climatique.

En bref il faut être cohérent entre tous les projets aux Menuires et arrêter cette course à la rentabilité morbide, qui vise à plus de touristes et moins de possibilités de ski. Si on veut plus de touristes, il faut adapter le domaine skiable skiable en conséquence et non faire l'inverse.

Merci de m'avoir lu,

Bien cordialement,

Jean

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite formuler plusieurs observations concernant le projet de construction d'un hôtel soumis à l'avis du public.

Tout d'abord, ce projet entraînerait une diminution importante du nombre de places de stationnement gratuites et disponibles. Cette réduction risque d'aggraver les difficultés de circulation et de stationnement déjà constatées dans le secteur, particulièrement en période d'affluence touristique. Elle pourrait également avoir des conséquences négatives pour les riverains, les visiteurs et les commerces environnants.

Par ailleurs, le projet porterait atteinte à la qualité paysagère du site, notamment par une diminution significative de la vue panoramique actuellement offerte sur la vallée de montagne. Cette vue constitue un élément remarquable du cadre de vie local et participe fortement à l'attractivité et à l'identité du secteur. Sa dégradation représenterait une perte importante pour les habitants comme pour les visiteurs.

08/05/2026

Enfin, les modifications prévues des profils de toitures en pente apparaissent peu adaptées à l'ensemble architectural existant. Les nouvelles formes et volumes envisagés rompent avec l'harmonie du bâti traditionnel environnant et risquent d'altérer la cohérence esthétique du site. Une meilleure intégration architecturale, respectueuse des caractéristiques locales, semblerait nécessaire.

Au regard de ces éléments, je demande que ces observations soient pleinement prises en considération dans l'examen du projet et je donne un avis défavorable à la construction de ce nouvel hôtel qui risque de porter préjudice à l'avenir de la station .

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Me COHENDET Véronique

Monsieur / Madame le Commissaire Enquêteur

Projet de construction d'un Hôtel 4* sur le parking des Moniteurs
enquete.publique1@lesbelleville.fr

Objet : Observations et demande de reconsidération du projet d'implantation
d'un hôtel de plus de 800 lits aux Menuires (parking des moniteurs)

Monsieur / Madame le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'implantation d'un
établissement hôtelier de plus de 800 lits à l'entrée des Menuires, j'ai l'honneur de
porter à votre connaissance mes observations et objections formelles à l'égard de
ce projet, en ma qualité d'utilisateur, venant aux Menuires régulièrement depuis 1969.
Immeuble l'Oisans

1. Suppression d'un parking indispensable aux résidents, travailleurs et
moniteurs

Le terrain visé par ce projet accueille actuellement un parking qui joue un rôle
fonctionnel essentiel. Il permet en effet aux moniteurs, aux personnels travaillant
sur le site des Menuires ainsi qu'aux habitants du secteur de stationner
gratuitement leurs véhicules. Cette infrastructure répond à un besoin quotidien réel
et sa disparition entraînerait des difficultés pratiques majeures pour toutes ces
personnes, sans que le projet ne prévoie de solution de remplacement
satisfaisante à ce jour. (Parking gratuit au niveau du pont skieurs à l'entrée des
Menuires)

2. Incompatibilité architecturale avec les toitures existantes

Les constructions existantes dans ce secteur se caractérisent par des toitures
plates, qui constituent un élément architectural cohérent et homogène du paysage
bâti local. Or, les plans du projet soumis à enquête publique prévoient des toitures
à pans inclinés, en totale rupture avec l'environnement architectural existant. Une
telle dissonance architecturale porterait atteinte à l'harmonie visuelle du site et
serait préjudiciable à l'identité paysagère du lieu. Je demande que cette
incompatibilité soit sérieusement prise en compte et que le projet soit revu en
conséquence.

3. Gabarit excessif portant atteinte aux droits à la vue des résidents

Le nombre d'étages prévu dans ce projet nous paraît disproportionné au regard du
bâti environnant. Les résidences avoisinantes, construites il y a plus de 50 ans,
bénéficient jusqu'à présent d'une vue dégagée qui contribue à leur qualité de vie
et à la valeur de leur bien immobilier. La hauteur envisagée pour cet hôtel priverait
ces résidents de leur vue actuelle sur la vallée, constituant une modification
substantielle et irréversible de leur cadre de vie. Cette atteinte aux droits acquis des riverains mérite, selon
moi, une réévaluation approfondie du gabarit du
bâtiment projeté.

Demandes

Au vu des observations qui précèdent, je vous demande respectueusement :

- de prendre acte de ces observations et de les intégrer dans votre rapport
d'enquête publique ;
- d'émettre un avis défavorable ou conditionnel sur le projet en l'état, en exigeant
notamment : la préservation ou le remplacement du parking existant avec des
conditions identiques d'accès, l'harmonisation des toitures avec l'architecture

08/05/2026

locale, et la réduction du gabarit du bâtiment afin de préserver les vues des résidents riverains ;
— de veiller à ce que le porteur de projet apporte des réponses précises et documentées à chacun de ces points avant toute décision d'autorisation.
Dans l'attente de votre prise en considération, je vous adresse, Monsieur / Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.
Gérard GUISE
Venant régulièrement depuis Avril 1969, hiver comme été, aux Menuires dans l'immeuble l'Oisans

10/05/2026

Bonjour,

Après les 3000 lits de la ZAC du Cairn, voici encore des nouveaux lits et ce sans augmentation de l'offre de ski (remontées + pistes) qui frôle par moment l'asphyxie.

Nous sommes contre ce projet qui va encore plus saturer la station.
Il faudrait mieux amplifier les moyens pour remettre sur le marché les lits froids en étant plus incitatifs : moins de sanctions plus d'encouragements des propriétaires qui jouent le jeu !

Le plus des Ménuires est qu'on peut se garer gratuitement et assez facilement.

A force de tondre le touriste, il va s'en aller !

Ne tuez pas votre poule aux oeufs d'or !!

Valérie & Jean-Philippe HERPIN

11/05/2026

Bonjour Monsieur, Madame,

Je suis très surprise d'apprendre qu'il y a un projet de construction sur le parking des moniteurs aux Ménuires. Je ne comprends pas que l'on puisse supprimer des places de parking alors qu'il est déjà très difficile de se garer pendant la saison d'hiver. Comment vont faire toutes les personnes qui viennent travailler tous les jours pour le bien de tous ?
De plus la hauteur de l'hôtel me semble vraiment très élevée et va ainsi gêner tous les habitants alentours qui sont ici depuis de nombreuses décennies.

Je m'oppose donc fermement à ce nouveau projet.

Cordialement

Odile Guise

<p>11/05/2026</p>	<p>Bonjour</p> <p>Je suis défavorable à ce projet , ci-joint mes arguments :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Projet démesuré en plein centre de la station -Problème de stationnement et de circulation -Défiguration du centre de la station au vue de l'architecture avec l'ensemble des autres immeubles -Privation de vue sur la montagne par rapport à certains immeubles existants -Engorgement des pistes, accès à la masse, déjà saturé en période scolaire (ce qui va engendrer minimum 2 000 skieurs en plus et désintéressement de cette belle station des menuires) Au prix des forfaits les skieurs ont horreur de l'attente. A moyen long terme, cette station va perdre toute son attraction. Trop de clientèle tue la clientèle, si les structures ne sont pas en adéquation. -Il parait surprenant que cette enquête publique soit mise en place, après la fermeture de la station. <p>Bien cordialement</p> <p>JN POUPARD</p>
<p>12/05/2026</p>	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Par la présente, je souhaite formuler plusieurs observations concernant le projet de construction d'un hôtel et vous remettre de le soumettre à l'avis du public.</p> <p>(i) Dans un premier temps, le projet entraînerait une réduction drastique du nombre de places de stationnement disponibles. C'était compliqué de se garer en période de vacances scolaires, la réduction pourrait également avoir des conséquences négatives pour les riverains, les visiteurs et les commerces environnants.</p> <p>(ii) Par ailleurs, le projet porterait atteinte à la qualité paysagère du site, notamment par une diminution significative de la vue panoramique actuellement offerte sur la vallée de montagne. Cette vue constitue un élément remarquable du cadre de vie local et participe fortement à l'attractivité et à l'identité du secteur. Sa dégradation représenterait une perte importante pour les habitants comme pour les visiteurs.</p> <p>(iii) Ensuite, les modifications prévues des profils de toitures en pente apparaissent peu adaptées à l'ensemble architectural existant. Les nouvelles formes et volumes envisagés rompent avec l'harmonie du bâti traditionnel environnant et risquent d'altérer la cohérence esthétique du site. Une meilleure intégration architecturale, respectueuse des caractéristiques locales, semblerait nécessaire.</p> <p>(iiii) Enfin, je ne vois pas comment la station (commerce, pistes, galerie) pourrait absorber un tel afflux de touristes supplémentaire, c'est démesuré.</p>

Au regard de ces éléments, je demande que ces observations soient pleinement prises en considération dans l'examen du projet et je donne un avis défavorable à la construction de ce nouvel hôtel qui risque de porter préjudice à l'avenir de la station .

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

M Maxime Cohendet

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet d'aménagement de la Croisette, je souhaite exprimer mon opposition à ce projet pour plusieurs raisons importantes.

Tout d'abord, la suppression annoncée d'environ 80 places de stationnement après le rond-point représente une réelle problématique pour les habitants, les saisonniers, les commerçants ainsi que les visiteurs de la station. Le stationnement est déjà compliqué à certaines périodes et cette diminution importante risque d'aggraver fortement la situation.

Je suis également préoccupé par la densification importante du secteur que ce projet entraînerait.

12/05/2026

L'augmentation des volumes construits et du nombre de logements paraît excessive au regard de l'équilibre actuel de la station et de son identité.

Enfin, les choix architecturaux envisagés, notamment concernant le nombre d'étages ainsi que les toitures pentues prévues, ne semblent pas cohérents avec l'architecture actuelle de la Croisette et l'harmonie générale du site.

Pour l'ensemble de ces raisons — suppression importante de places de parking, densification excessive du secteur et incohérence architecturale — mon avis sur ce projet est défavorable.

Cordialement, Yoann Boudon